LE SITE SOGE-MARCHE.COM

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Ce nom de domaine a été enregistré le 27/08/2021. Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/03/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Il propose d'investir dans les chambres d'ehpads. Nous avons identifié plus de 60 sites effectuant cette arnaque. Vous trouverez les informations sur ces sites avec le lien ci-après http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/investir-dans-des-ehpads-mefiance/

Le site internet

Il a été créé le 27/08/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/soge-marche.com

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 88 83 87 81

Il s'inscrit dans une série intéressante :

laffon-ag.com	01 88 83 87 75
scb-client.com	01 88 83 87 77
nuri-online.com	01 88 83 87 80
private-cb.com	01 88 83 87 80
soge-marche.com	01 88 83 87 81
maisondefamille-europe.com	01 88 83 87 92
ing-europe.com	01 88 83 87 93
groupe-afer.com	01 88 83 87 94
optimep-4.com	01 88 83 87 94

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.whois.com/whois/soge-marche.com

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Julien BERTIN

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une filiale de la Société Générale. Elle ne vend pas de chambres d'ehpads.

Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 29/03/022.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47

€ incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr